

Stéphane Galerneau, fondateur d'art, a été renouvelé dans son mandat de Président d'Ateliers d'Art de France mardi 7 octobre 2025.

À l'issue d'un premier mandat de 3 ans, Monsieur Stéphane Galerneau s'engage à poursuivre le partage de sa vision au service notamment du développement régional et de la valorisation de tous les territoires.



*« Je suis très heureux de prolonger mon engagement auprès de mes pairs, professionnels de métiers d'art, et déterminé à poursuivre la création de synergies et la consolidation de relations avec d'autres acteurs désireux de construire l'avenir du secteur. Celui-ci est plein de promesses, les professionnels de métiers d'art sont les garants de l'art de vivre à la Française et de valeurs recherchées par notre Société. »*

*Ma réélection intervient à quelques mois de l'anniversaire des 10 ans de la révision de la liste des métiers d'art, le périmètre du secteur doit être préservé et ses savoir-faire doivent rayonner au sein et au dehors de nos frontières. Je m'engage depuis 3 ans à développer des projets qui vont en ce sens et souhaite lors de ce deuxième mandat passer à la vitesse supérieure, au service du développement des ateliers d'art. »*

## DES COMBATS À POURSUIVRE POUR LE SYNDICAT

Depuis des années, Ateliers d'Art de France demande la création d'une branche professionnelle pour le secteur des métiers d'art. Ces derniers, anonymisés en raison de l'absence de code NAF, peinent à émerger dans le débat des politiques publiques. La Stratégie nationale en faveur des métiers d'art lancée en 2023 semble close, donnant peu d'horizons aux professionnels de métiers d'art.

*« Cet amalgame entre l'artisanat d'art et l'industrie ne doit pas perdurer. Les métiers d'art sont reconnus par les lois ACTPE et LCAP de 2014 et 2016 avec une définition et des critères précis. Il est évident que, 10 ans après, nous devons réactualiser cette nomenclature en intégrant des nouvelles pratiques et des nouveaux matériaux tout en gardant cette notion du geste et cette identité qui nous est propre et recherchée par le grand public. »*

Parmi les autres dossiers portés par le syndicat, le système de formation est un enjeu de préoccupation pour les professionnels de métiers d'art.

Le projet de réforme actuelle de la formation autour de la fusion du CAP métiers d'art et du Brevet des Métiers d'Art (BMA) en un unique cursus appelé Brevet national des métiers d'art (BNMA) est surveillé de près par plusieurs acteurs et syndicats qui dénoncent une réforme qui tente de supprimer, sans aucune concertation, un an de formation pour les étudiants.

Ateliers d'Art de France va demander les chiffres qui concernent les heures d'ateliers dédiées au travail de la matière. Il y a un vrai besoin de transmission des compétences techniques et ces connaissances passent nécessairement par le travail de la matière et dans tous les domaines d'activité.

Cette réforme surprise, annoncée juste avant l'été, et dans la même lignée que le DNMADE, annihile les besoins du secteur des métiers d'art. Les enjeux de transmission des métiers d'art sont pourtant nombreux. Le secteur est composé de métiers rares ou de métiers qui ne disposent déjà plus de formations. Les dernières réformes successives favorisent la théorie aux dépens de la pratique, ne permettant plus aux étudiants d'acquérir des techniques suffisantes pour travailler la matière.

## UNE MISE EN AVANT DE TOUS LES TERRITOIRES FRANÇAIS

Afin de mettre en œuvre ses convictions, Monsieur Galerneau s'appuie sur un ensemble partenaires : collectivités, associations et institutions régionales désireuses de valoriser leur patrimoine et leur identité territoriale à travers notamment plusieurs projets :

- [Les Rencontres des Métiers d'Art du Patrimoine](#) : initiative lancée par le syndicat en septembre 2025 pour développer les liens et encourager la création de réseaux de proximité afin de mettre en avant avec tous les acteurs locaux (métiers d'art, corps associatif et identités territoriales liées au patrimoine) lors des Journées européennes du Patrimoine.
- **Le développement de boutiques métiers d'art** au plus près des ateliers en région participant à la revalorisation économique des centres-bourgs avec une approche culturelle et sociale.

## UN ENCOURAGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT À L'EXPORT

Parmi les nombreux défis, l'aide à l'export reste encore trop peu accessible aux entreprises métiers d'art unipersonnelles ou à très petits effectifs. Or, le secteur est composé à plus de 80% d'entreprises unipersonnelles :

*« Les métiers d'art ont un potentiel à l'export exceptionnel pas encore assez exploité. Les acheteurs internationaux sont nombreux. Ateliers d'Art de France encourage le développement à l'export. Outre les acheteurs professionnels qui visitent le secteur Craft de Maison & Objet\*, nous exportons le modèle de la biennale Révélation au Grand Palais qui vient de fêter sa septième édition en accompagnant la deuxième édition de la biennale [Revelations China](#) qui se tiendra en novembre 2026. »*

Les métiers d'art, plébiscités par les publics et qui bénéficient depuis plusieurs années d'une aura particulière et d'une cote montante auprès des collectionneurs, ont un potentiel important. Le secteur concentre encore de nombreux défis pour aboutir à une pleine reconnaissance.

Comme aime à le formuler le Président d'Ateliers d'Art de France « ***Les professionnels des métiers d'art aujourd'hui sont les fabricants du patrimoine de demain*** ». Défendre cette singularité culturelle et cet héritage est ainsi un devoir et une priorité.

---

*\*MAISON&OBJET est un salon organisé par SAFI, filiale d'Ateliers d'Art de France et de RX France.*

## À PROPOS DES MÉTIERS D'ART

Part essentielle dans l'économie de la création, les métiers d'art sont un secteur attractif et d'avenir qui réunit **60 000 entreprises** et génère **19 milliards d'euros de chiffres d'affaires**. Ils ont obtenu ces dernières années des avancées légales majeures, avec notamment leur reconnaissance comme secteur économique global et cohérent, composé de 281 métiers, s'exerçant aussi bien dans les champs de la création que dans ceux de la reconstitution, de la réparation et de la restauration du patrimoine. Ateliers d'Art de France continue de se mobiliser pour une meilleure identification et compréhension des enjeux de marché, d'image et de formation des métiers d'art.

## À PROPOS D'ATELIERS D'ART DE FRANCE

**Ateliers d'Art de France** est le **syndicat professionnel représentatif des métiers d'art**. Il fédère plus de 6 000 artisans d'art, artistes de la matière et manufactures d'art. Ses missions sont de **représenter et défendre les professionnels des métiers d'art**, et de **contribuer au développement économique des ateliers**.

Il est l'interlocuteur de référence auprès des pouvoirs publics, des professionnels et du public. Fédérateur, lanceur de débats et ferme défenseur des créateurs, au service du patrimoine et de la création, le syndicat professionnel est un espace de réflexions et d'innovations.

Ateliers d'Art de France contribue au développement économique des ateliers en organisant des salons d'envergure internationale et à taille humaine et en animant un réseau de 4 lieux de vente ainsi qu'une marketplace.

Pour renforcer sa démarche, le syndicat professionnel a sa propre maison d'édition, Les Éditions Ateliers d'Art de France. Elle diffuse une pensée et une connaissance du secteur par la publication d'ouvrages et à travers deux magazines bimestriels : le magazine *Ateliers d'Art* et *La Revue de la céramique et du verre*.

CONTACT ATELIERS D'ART DE FRANCE

Cécile Bourhis | Tél : 01 44 01 01.92 | [cecile.bourhis@ateliersdart.com](mailto:cecile.bourhis@ateliersdart.com)

8, rue Chaptal, 75009 Paris · [www.ateliersdart.com](http://www.ateliersdart.com)